

# Formulaire de demande d'aide au financement pour des formations continues non-proposées par ritzy\*



Titre de la formation

Contenu du cours

(Copie en annexe)

Durée de la formation

\_\_\_ Jours en présentiel/en classe \_\_\_ jours de formation autodidacte/eLearning  
\_\_\_ Heures en présentiel/en classe \_\_\_ heures de formation autodidacte/eLearning

Date et lieu du cours (jj/ss/aa)

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Frais des cours - incl. frais d'inscription

Frais cours : CHF \_\_\_\_\_

Frais d'inscription : CHF \_\_\_\_\_

Frais de déplacement, de repas et d'hébergement

Déplacement : CHF \_\_\_\_\_

Repas : CHF \_\_\_\_\_

Hébergement : CHF \_\_\_\_\_

École/institut (adresse de facturation, incl. tél./e-Mail)

Adresse de votre employeur et frais pris en charge par celui-ci

Entreprise : CHF \_\_\_\_\_

Nom & Adresse : \_\_\_\_\_

Tél./e-mail \_\_\_\_\_

Frais, à la charge du ou de la participant/e

Participant(e): CHF \_\_\_\_\_

Nom & Adresse: \_\_\_\_\_

Tél./e-mail \_\_\_\_\_

Attestation/Certificat

IBAN du demandeur

IBAN : \_\_\_\_\_

Adresse banque \_\_\_\_\_

## Règlement

Des cours et formations continues de GastroSuisse, hôtellerieSuisse, HGF ou HGU, ainsi que CAS et EMBA de la HES-SO Valais qui ne sont pas proposés par ritzy\* formation continue, sont encouragés avec une subvention max. de CHF 150 par jour (min. 8h/jour) par le Fonds LHR/ritzy\*(sont exclus les formations en autodidacte/eLearning).

Les formations prises en charge par cette mesure doivent soit dépasser

- la durée de 3 jours ou
- des frais de formation de CHF 500

Le montant maximum pris en charge est de CHF 2'000

Conditions pour l'obtention d'un soutien financier :

1. Obtention du certificat/diplôme
2. Le formulaire de demande d'aide au financement doit nous parvenir **AVANT** le début du cours/formation.
3. Le/la participant/e doit être domicilié/e en Valais (attestation de domicile à fournir)
4. La demande doit être accompagnée d'une lettre de motivation expliquant le but de la formation choisie.
5. La demande doit être accompagnée par une attestation de l'employeur, prouvant que le demandeur est au service de la branche LHR<sup>1</sup> en Valais.
6. La demande doit être accompagnée par votre CV complet

Agrément approuvé par

**Accepté**  
 **Partiellement accepté**  
Raison

Le montant de CHF \_\_\_\_\_ est pris en charge par le Fonds LHR/ritzy\*

Le montant de CHF \_\_\_\_\_ est pris en charge par le Fonds LHR/ritzy\*

**Refusé**  
Raison

Isabelle Frei, responsable ritzy\* formation continue  
HES-SO Valais, ritzy\*formation continue

Date et signature